

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	35	35

Date de la convocation
20 mars 2024

Numéro de la délibération
24-11

Objet de la Délibération

Approbation du
compte administratif 2023



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le 9 avril 2024
Et publication ou notification
Le 9 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trois avril à dix-huit heures, le Comité Syndical, dûment convoqué le vingt mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle François Villon de Saint-Ay, sous la présidence de Monsieur Frédéric CUILLERIER.

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BEAUCE LOIRÉTAINE**

Saïd BALAH (Bricy), Muriel BATAILLE (Tournois), Christophe SEVIN (suppléant de Miriane BONHOMMET - Sougy), Thierry BRACQUEMOND (Huêtre), Thierry CLAVEAU (Villamblain), Laurence CHEVOLOT (Artenay), Eric DAVID (Sougy), David JACQUET (Artenay), Hubert JOLLIET (Chevilly), Dominique LORCET (Chevilly), Laurent SEGANTI (suppléant de Mathieu MARTEAU - Trinay), Denis PELE (Saint-Péravy-la-Colombe), Mathieu NOËL (suppléant de Yves PINSARD - Bucy-St-Liphard), Martial SAVOURE-LEJEUNE (Cercottes).

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE**

Roger BAUNÉ (Saint-Laurent-des-Bois), Anita BENIER (Baccon), Bernadette BESNARD (Le Bardon), Christian ROUBALAY (suppléant de Odile BRET - Beauce la Romaine), Jean-Yves GUINARD (suppléant de Aurore CARO - Meung-sur-Loire), Clarisse CAZEAUDUMEC (Cléry-Saint-André), Edith CHARDON (Tavers), Alain CHAMPENOIS (suppléant de Gérard CORGNAC - Cléry-St-André), Jean-Marie CORNIERE (Dry), Frédéric CUILLERIER (Saint-Ay), Bernard ESPUGNA (Beauce-la-Romaine), Michel FAUGOUIN (Chaingy), Sandrine PAIN (suppléante de Philippe FERREIRA - Rozières-en-Beauce), Yves FROISSART (Beaugency), Philippe GACONNET (Cravant), Michelle GAY (Huisseau-sur-Mauves), Philippe GAUDRY (suppléant de Anna LAMBOUL - Lailly-en-Val), Elisabeth MANCHEC (Coulmiers), Yohann CHESNEAU (suppléant de Solange VALLÉE - Binas), Bruno VIVIER (Charsonville), Franck VUE (Epieds-en-Beauce).

A donné pouvoir : Mme Marie-Paule DUMINIL (Cercottes) à M. Martial SAVOURE-LEJEUNE (Cercottes).

Assistaient également :

Les délégués suppléants de la CCBL : Claude PELLETIER (Chevilly).

Les invités : Hervé LEFEVRE (Maire de Rozières-en-Beauce).

Monsieur le Président du PE'TR s'étant retiré, Monsieur Hubert JOLLIET, Maire de Chevilly, présente et soumet aux Membres le compte administratif 2023 du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays Loire Beauce.

Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré, décident :

- D'approuver le compte administratif 2023,
- D'autoriser le Président à signer tous les actes afférents à la présente délibération.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Certifié conforme au Registre des délibérations,

Frédéric CUILLERIER
Président du
PE'TR Pays Loire Beauce

Michel FAUGOUIN
Secrétaire de séance

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le 9 avril 2024
Et publication ou notification
Le 9 avril 2024